

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III L'apostasie des gouvernements, chez les races latines. — IV Correspondance romaine. — V Ce que l'on fait pour les morts, soulage aussi les vivants. — VI Notice nécrologique. — VII Dans le cimetière. — VIII Correspondance américaine. — IX Avis au clergé. — X L'ordo des offices chantées. — XI Aux prières. — XII Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 30 novembre

Fête de S. François-Xavier ; premier vendredi du mois.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 7 decembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Ambroise ; solennité de celui de Saint-François-Xavier (Verchères) (1).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-François-Xavier (West Shefford).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-François-Xavier (Batiscan).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Sainte-Bibienne (Richmond) et de Saint-François-Xavier (Brompton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-François-Xavier et de Saint-Majorique.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Sainte-Barbe.

Lundi, le 8 decembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de l'Immaculée-Conception (De Lorimier et Sainte-Adèle).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de l'Immaculée-Conception (Basilique et Clyde).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de l'Immaculée-Conception (Saint-Armand et Saint-Ours).

DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES. — Fête du titulaire de l'Immaculée-Conception (ville de Trois-Rivières).

J. S.

(1) Le titulaire de Caughnawaga, St François-Xavier, étant chômé, n'a pas de solennité le dimanche suivant.

L'APOSTASIE DES GOUVERNEMENTS

Chez les races latines

NOUS avons constaté, dans un récent article, « Le mot d'ordre », qu'en France, en Italie, en Espagne et au Portugal, c'est-à-dire chez la plupart des nations de l'Europe où la religion catholique est la religion d'Etat, les partis au pouvoir sont hostiles à l'Eglise. La situation politico-religieuse y est très critique.

En présence de ce fait étrange, on se demande naturellement comment l'expliquer ?

Pourquoi les pays latins sont-ils, plus que les autres, le terrain sur lequel la lutte entre le bien et le mal, la vérité et l'erreur, l'Eglise et la franc-maçonnerie, s'est engagée avec une violence inouïe, une persévérance inlassable, un résultat désastreux ?

Il y aurait ici lieu à une étude psychologico-sociale des plus intéressantes. Le cadre de la *Semaine* ne nous le permet pas. Nous nous contenterons donc d'indiquer brièvement les raisons principales de cet état de chose qui, au premier abord, peut paraître une anomalie, sinon une preuve de l'impuissance de la religion catholique à protéger les peuples qui la professent contre l'envahissement des idées révolutionnaires.

Jusqu'au siècle dernier, à part certaines périodes troublées et de transition, les races latines conservèrent leur foi intacte. Au XVII^e siècle, elles demeurèrent à peu près étrangères à la réforme qui sépara de l'Eglise catholique les pays germaniques et anglo-saxons. Au XVIII^e, la philosophie sceptique et railleuse de Voltaire, le naturalisme de Jean-Jacques Rousseau, le matérialisme grossier de Diderot exercèrent, il est vrai, une influence considérable sur les classes dirigeantes de la société, mais ces doctrines malsaines n'atteignirent guère les masses. Le catholicisme demeura l'âme du peuple. Aussi, Napoléon I^{er}, au sortir de la révolution, voulant en réparer les ruines, asseoir sur une base solide le nouvel ordre politique,

comprit-il la nécessité de maintenir le catholicisme comme religion d'Etat. Il chercha en lui le principe de la paix publique, le fondement de la discipline intérieure, la cause efficace du véritable progrès social. Les pays latins furent donc, à toutes les époques de l'histoire moderne, la joie de l'Eglise, sa consolation et sa gloire. La foi y donna naissance à des œuvres puissantes et durables ; elle y cueillit une abondante moisson de missionnaires, de martyrs, de prêtres et de vierges ; elle y trouva des ressources inépuisables pour la diffusion de l'Evangile, le maintien et le prestige du pouvoir temporel des papes.

On conçoit que l'esprit du mal dut faire un suprême effort pour triompher de ces races qu'il n'avait pu amener au schisme, ni à l'hérésie. A quel plan nouveau va-t-il recourir ? Quel sera son programme ? Quels seront ses moyens d'action ?

* * *

Voici, il nous semble, la marche logique suivie par les adversaires de l'Eglise dans cette campagne dont l'issue doit être le triomphe du Christ ou la ruine de son empire social.

Convaincue de son impuissance, malgré sa vaste organisation, à corrompre directement le peuple en ces pays encore si foncièrement catholiques, la franc-maçonnerie se tourna du côté des gouvernements et mit en eux tout son espoir. Elle arrêta le projet hardi de les placer politiquement en dehors de toute religion, d'arriver ensuite par eux à une rupture complète avec l'Eglise, à une apostasie lente et progressive de la nation.

Eliminer des chambres les hommes d'Etat encore respectueux des droits de l'Eglise et favorables à son action sociale, les remplacer par d'autres aux idées plus indépendantes et plus modernes, fut sa première tentative et malheureusement sa première victoire. La brèche était faite, l'ennemi avait déjà un pied dans la place. Peu à peu l'orientation de la politique religieuse changea. On répandit partout les idées les plus fausses et les plus dangereuses en matière de liberté et de gouvernement, on nia à l'Eglise ses pouvoirs divins vis-

à-vis des sociétés, on fit reconnaître à l'Etat des droits qu'il ne possède pas.

Lorsque, grâce à la diffusion et au triomphe de ces théories, l'Etat eut proclamé son pouvoir souverain et illimité, sa suprématie sur l'Eglise, son droit d'intervenir dans toutes les affaires publiques et de légiférer, comme bon lui semble, sur la propriété et les associations, la franc-maçonnerie crut, non sans raison, que l'heure était venue de frapper un grand coup. Le terrain était admirablement préparé. La secte comptait des partisans dans la presse, dans les chambres, au ministère, dans l'administration, dans les charges publiques, dans les finances, dans la magistrature, dans l'armée. Elle utilisa habilement ces forces et ces influences pour agir sur le peuple, le tromper, l'amener à élire une députation favorable à ses vues. Nous avons eu déjà occasion de le dire, l'ambition de certains hommes politiques, les petites rancunes et l'égoïsme des autres, l'apathie et la lâche abstention d'un grand nombre d'électeurs, ne servirent que trop nos ennemis. En France et en Italie, le pouvoir tomba aux mains des radicaux et des socialistes ; en Espagne et au Portugal, il échoua à des factions qui n'attendent que le moment favorable pour se montrer sous leurs couleurs véritables, et imposer aux chambres et au peuple leurs mesures anticléricales.

Cette fois, la partie fut perdue pour les catholiques. L'apostasie des gouvernements était un fait accompli. La franc-maçonnerie imposa dès lors ses volontés avec une audace incroyable. Les lois les plus arbitraires et les plus despotiques furent votées par les chambres. Le service militaire ou « l'impôt du sang » rendu obligatoire pour les séminaristes, l'enseignement neutre imposé dans les écoles de l'Etat, le clergé privé de son traitement à la discrétion d'un ministre des cultes ombrageux et souvent hostile au culte, les ordres religieux persécutés et expulsés, les biens ecclésiastiques soumis à des taxes exorbitantes et injustes, tels ont été les résultats de cette triste défection des pouvoirs publics.

en
Fa
la l
de
gat
Die
effo
Q
deh
ou d
enve
listes
pare
nerie
M
Prov
nètes
ses tr
féren
procla
sité p
restau
leurs
leur a
des co
versell
nouves
l'idole
au pou
respect
de plu
fois de
deur.

Après l'apostasie des gouvernements, l'apostasie du peuple. Pour en arriver là, il faut que l'enseignement libre disparaisse; la loi Falloux doit être rappelée, car c'est le grand obstacle au triomphe de la libre pensée, la raison de toutes les résistances du côté des masses, de tous les échecs de la franc-maçonnerie. L'éducation obligatoire pour tous, une éducation sans morale religieuse et sans Dieu, voilà le dernier rêve de la révolution, le terme de tous ses efforts, la suprême garantie de sa victoire décisive sur l'Eglise.

Que seront en effet plus tard ces générations d'enfants élevés en dehors de toute notion du monde surnaturel et divin, dans le mépris ou du moins dans une ignorance complète des devoirs de la créature envers son créateur, sinon des générations d'athées et de matérialistes prêts à tout bouleverser dans l'ordre social et politique? S'emparer de l'enfance et de la jeunesse, c'est donc pour la franc-maçonnerie s'assurer de l'avenir.

Mais la franc-maçonnerie a compté sans l'intervention de la divine Providence, sans l'action encore puissante des âmes bonnes et honnêtes, sans les forces latentes du peuple demeuré croyant et attaché à ses traditions du passé. A côté des impies et des sectaires, des indifférents et des lâches, il y a toute une élite de grands esprits qui, proclamant hautement la royauté sociale de Jésus-Christ et la nécessité pour les peuples de s'y soumettre, travaillent activement à la restaurer dans le monde et mettent au service de cette noble cause leurs exemples, leurs actes, leurs discours, leur plume, leur crédit, leur argent, leur vie. Nous avons donc lieu d'espérer, même en face des conquêtes de l'erreur et des symptômes de désorganisation universelle, que le peuple se réveillera de sa léthargie, qu'il ouvrira de nouveau les yeux à la lumière et qu'il brisera ses fers et renversera l'idole de ses jours d'oubli et d'égarement. Les hommes aujourd'hui au pouvoir disparaîtront, la représentation nationale redeviendra respectueuse des véritables intérêts de ses commettants. Une fois de plus, l'Eglise aura triomphé de ses persécuteurs, elle sera une fois de plus, pour les races latines, un principe de force et de grandeur.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 29 octobre 1902.

LA correspondance romaine a parlé déjà du projet qui consisterait à faire aller le roi d'Italie à Paris pour obliger M. Loubet à lui rendre sa visite à Rome. Loubet, président d'une république qui a des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, recevant l'hospitalité officielle du Quirinal serait-il reçu au Vatican ? On discuta sur cette question, mais une note officieuse de l'*Osservatore romano*, nette et tranchante, fit savoir que si le président de la République Française venait à Rome dans ces conditions, il ne serait pas reçu par le Souverain Pontife.

A partir de ce moment, tous les efforts de la diplomatie pontificale, aidée en cela par l'ambassade de France, a été de faire écarter ce projet de voyage. On mit en avant plusieurs solutions, qui toutes furent rejetées par l'Italie. Le roi, disait-on, qui est maintenant dans de bons termes avec la République Française, tient essentiellement à consolider cette amitié par une visite. L'argument était faible, car le roi d'Italie est en bonnes relations avec l'Autriche et l'Espagne, et il ne songe pas du tout à rendre visite à ces deux souverains ; il sait en effet que la politesse ne lui serait point rendue comme il le désire. Il veut que les visites soient faites à Rome.

Son insistance auprès du gouvernement français, a une toute autre raison qu'une satisfaction d'amour propre. On sait qu'après la chute du pouvoir temporel, Léon XIII n'a eu qu'une pensée ; le reconstituer d'une autre manière. Pour y arriver, il a tenu à s'entourer d'un cortège d'ambassadeurs et y a réussi. De cette façon, s'il n'est plus une puissance territoriale, il est une grande puissance morale ; et l'Italie, après avoir abattu la première, voudrait se défaire de la seconde. Or, à tort ou à raison, on considère l'ambassadeur de France comme le gong qui retient à Rome tous les autres ambassadeurs, et celui-là parti, ceux-ci ne tarderaient point à prendre le chemin des états qui les ont accrédités. La logique demandait donc de diriger les premiers coups du côté de l'ambassade de France ; ce qui fut fait.

On sait que le gouvernement français, sans toucher encore formellement au concordat, persécute l'Eglise de la façon la plus

odieuse et que chaque jour, à la Chambre, les projets se succèdent pour la réduire à l'impuissance. Ceux que l'on connaît ne sont encore rien auprès de ceux que l'on prépare dans l'ombre, et un certain projet de loi sur la police des cultes empêchera bientôt de prêcher, confesser, dire la sainte messe à qui ne porte pas sous sa soutane, si tant est qu'on ne la prohibe pas, l'empreinte ministérielle et la permission du préfet.

Mais un certain nombre de députés hésitent devant une dénonciation du concordat qui partirait d'eux. Ils espéraient pousser le Pape à dénoncer ce traité pour en faire retomber la responsabilité sur lui ; mais le Pape a fait comme Notre-Seigneur pendant la passion, n'ouvrant pas même la bouche pour se plaindre, afin de ne pas donner un prétexte à ses bourreaux. Cette mansuétude, sur laquelle ils ne comptaient point, les a déconcertés. Il fallait donc trouver autre chose, et la maçonnerie italienne est arrivée à point pour leur offrir le voyage du roi d'Italie à Paris. Le président sera obligé de venir rendre la visite à Rome. Bien qu'averti qu'il ne peut être reçu au Vatican, il demandera l'audience qui lui sera refusée. Ce sera le grand coup. On s'emparera de l'incident qu'on aura ainsi volontairement créé, on dira bien haut que le Pape a fait une insulte au Président de la République Française, et on en profitera pour retirer l'ambassadeur. La brèche sera ouverte et le concordat y passera.

Voilà tout le dessous de scène qui se joue en ce moment, et la raison secrète de l'obstination de l'Italie à faire aller le roi Victor-Emmanuel à Paris.

Il est facile de comprendre combien un pareil avenir contriste le cœur du Souverain-Pontife qui voit toutes les promesses qu'on lui avait prodiguées s'évanouir les unes après les autres découvrant une réalité qu'il n'aurait jamais soupçonnée. L'Eglise de France était belle et radieuse ; si Dieu n'y met la main elle ne sera plus bientôt qu'une église dépouillée de ce qui fait sa richesse : la science de ses religieux, le dévouement surhumain de ses religieuses, si tant est que tout ne soit pas emporté par le flot de la Révolution. Celle à laquelle nous assistons est plus lente, plus cauteleuse, mais elle n'en est que plus terrible et ses blessures seront plus lentes à se cicatriser. On sent que c'est une bataille suprême dont le plan a été habilement conçu dans son ensemble et ses détails, mûrement pesé, et qui porterait à l'anéantissement de l'Eglise si celle-ci n'était point divine. Heureuse-

ment, et c'est ce qui console le chrétien : l'Eglise a subi des Dioclétiens et des Julien l'apostat ; elle a eu contre elle des républiques française et des Napoléon, et elle a toujours triomphé.

— On attend le Tzar à Rome pour la fin de décembre ou les premiers jours de l'année prochaine. Il est certain qu'il sera reçu par le Souverain Pontife, mais il a accepté le protocole d'usage pour ces visites. Il partira non point du Quirinal, mais de son ambassade auprès du Vatican, et chevaux et voitures ne seront pas ceux du Quirinal. La raison de cette réception est que le Tzar n'est point catholique, et que la défense ne vise que les clefs d'état qui appartiennent à cette religion. C'est ainsi d'ailleurs qu'ont été reçus, avec le même cérémonial, l'empereur d'Allemagne, le roi de Serbie, le Shah de Perse dans son avant dernier voyage, et tous les autres princes ou souverains qui sont venus à Rome.

DON ALESSANDRO.

CE QUE L'ON FAIT POUR LES MORTS

Soulage aussi les vivants

SAINT François de Sales disait très souvent : *Nous oublions trop souvent nos morts.*

Ce souvenir cependant devrait nous être habituellement présent, car prier pour les morts est utile non seulement aux défunts, mais à nous-mêmes.

* *

Guillaume Freyssen, de Cologne, venait d'imprimer le traité de Jacques Monford, S. J. : *De la miséricorde envers les âmes du purgatoire.*

Sur ces entrefaites, son fils âgé de quatre ans, tombe gravement malade. Les médecins désespérant, Freyssen se rend à l'église. « Seigneur, dit-il, conservez-moi, s'il vous plaît, cet enfant, et je m'oblige par vœu, à distribuer parmi les prêtres, cent exemplaires de l'ouvrage du Père Monford. »

Quelques instants après, l'enfant prenait du mieux, et, le lendemain, il n'y avait plus chez lui trace de mal !

Trois semaines plus tard, l'épouse de Freyssen tomba aussi très sérieusement malade. La science cependant, ayant épuisé ses ressources, le confesseur qui voyait venir la dernière heure, exhorta la malade à faire le sacrifice de sa vie. Freyssen ne l'entend pas ainsi : « Seigneur, dit-il, rendez-moi mon épouse et je distribue deux cents exemplaires de l'ouvrage du Père Monford. »

Fi
il
ni
na
en
av
fu
2
en
sé
vis
la
vin
Réc
dir
I
fur
hép
enc
For
du
que
pass
L
gues
pais,
mais
sante
aussi
impl
ma à
novic

Un mieux sensible parut immédiatement chez la malade, qui, peu de temps après, put se rendre à l'église pour remercier le Dieu miséricordieux qui, par égard pour les âmes, l'avait si merveilleusement guérie.

NOTICE NECROLOGIQUE

Un vieux missionnaire qui vient de s'éteindre



LE R. Père Jean-François Chambon, missionnaire de la Compagnie de Jésus, est décédé, dimanche, 5 octobre dernier, au Sault-au-Récollet, près Montréal. Il était âgé de 71 ans.

Né à Saint-Didier, diocèse du Puy, France en 1831, le jeune Jean-François Régis, grâce à la protection d'un digne prêtre, son oncle, dont il devait être plus tard le vicaire à Saint-Laurent du Puy, put faire un cours classique complet, partie dans un lycée, partie au petit séminaire de Monistrol. Pourvu de son grade de bachelier, il se présenta en 1852 au grand séminaire du Puy, où, cinq années durant, il suivit avec succès les cours de Dogme, de Morale et de Droit canonique. Il fut ordonné prêtre par Mgr l'évêque du Puy en 1857 et passa d'abord 2 ans comme vicaire dans ce diocèse, puis 8 ans comme missionnaire en Floride, Etats-Unis : après quoi, se sentant plus que jamais poussé à embrasser l'état religieux, il se rendit au Canada, fit une courte visite à une tante, religieuse distinguée, fondatrice et supérieure de la communauté des Sœurs Jésus-Marie, à Saint-Joseph de Lévis, et vint solliciter son admission dans la Compagnie de Jésus au Sault-au-Récollet. C'est ici, en 1867, qu'il commença son noviciat sous la direction du R. Père Saché.

Des 32 années de sa vie religieuse depuis l'émission de ses vœux, dix furent consacrées à l'exercice du saint ministère dans les prisons et les hôpitaux de New-York ; et vingt-et-une, aux travaux plus pénibles encore de l'évangélisation des pauvres Indiens de Manitouline, du Fort William et des vastes régions qui s'étendent au nord et au sud du lac Supérieur, de la Baie Georgienne, etc. Ces courses apostoliques ne furent interrompues qu'une année, l'année 1894-95, qui fut passée au noviciat du Saut-au-Récollet.

Le R. Père Chambon était doué d'un talent particulier pour les langues ; il parlait l'anglais et l'indien avec autant de facilité que le français, sa langue maternelle. Il jouit longtemps d'une santé robuste : mais, enfin, la nature accablée plus encore par de grandes et incessantes fatigues que par le poids et les infirmités de la vieillesse, et, aussi les progrès rapides, dans ces derniers temps, d'une grave et implacable maladie lui faisant pressentir une fin prochaine, il exprima à son supérieur le désir de retourner à la chère retraite du noviciat pour s'y préparer immédiatement à la mort. Il arrivait du

Fort William au Sault-au-Récollet à la fin d'août, cette année même.

C'est là qu'il vient de s'éteindre doucement dans les plus beaux sentiments de piété, d'humilité et sainte résignation à la divine Volonté, laissant aux 45 religieux, témoins de sa maladie et de sa mort, un exemple touchant d'admiration et d'imitation.

Dire que l'intrépide et zélé missionnaire vit approcher sa mort avec calme et résignation, c'est trop peu : c'est dans les transports d'une joie véritable qu'il salua la mort, la regardant comme une libératrice. A la pensée que le corps humain en défaillance ressemble assez à une cage qui menace ruine et va bientôt permettre à l'âme captive de prendre enfin son essor vers un monde meilleur : « Ah ! oui, disait-il en souriant quelques heures avant seulement d'expirer, la cage, elle s'en va, et elle a bien assez duré ! » Parole, qui, au fond, quoique sous une forme différente, revient au *desiderium habens dissolvi et esse cum Christo*, de saint Paul.

Tel a été, en peu de mots, ce *bonus miles Christi*, dont la vie offre plus d'un trait de ressemblance avec la vie de nos anciens missionnaires.

Prions pour lui ! et demandons au Ciel de nous envoyer beaucoup de ses imitateurs.

Requiescat in pace !

DANS LE CIMETIERE

NOICI le champ des morts : c'est la terre probable

Où je dormirai seul, oublié, misérable.

Dans l'attente du Fils de l'Homme, en qui je crois.

Sous la gaité du jour la tristesse des croix,

Plus grande, montre bien ce qu'il faut de journées

Pour que tant d'oubli pèse aux couronnes fanées

Et pour que les tombeaux soient privés tour à tour

De feuillage, de fleurs, de prière et d'amour,

Les passants font encore un signe. C'est l'usage.

Mais si l'un d'eux s'attarde à quelque ancien visage

C'est par des traits lointains, vagues et fugitifs,

Morts, prisonniers muets, vous êtes les captifs

De vos cercueils étroits. Nul n'y voudrait descendre

De ceux qui furent doux, aimables, beaux, vaillants

Morts inconnus, Dieu seul en ces yeux effrayants
Dont l'espace est le champ et le siège et l'orbite,
Vous absorbe. C'est là que toute chose habite :
Penser, geste, soupir, image, ombre, rayon,
Parole. Seuls témoins de la création,
Avant que l'homme ait vu la terre, son domaine,
Les yeux de Dieu savaient toute l'histoire humaine.
Ils ont, pleins de pitié, senti couler nos pleurs,
Ils ont creusé, sondé l'abîme des douleurs
Et suivi les combats de l'homme après la faute.
Peut-être ont-ils trouvé l'humanité plus haute
Lorsque l'être déchu, tombé, mais immortel,
A redressé ses bras éperdus vers le ciel.
Quand il fit naître, aux cris de sa chute profonde,
Dans les Cieux ébranlés le Rédempteur du monde.

Du Rédempteur voici les croix, signes sacrés.
Vous les portez sur vous, ô morts qui m'entourez ;
Ici, vous avez tous la croix divine, l'arbre
Qui dans le bronze ou l'or, le granit ou le marbre,
Donne la même fleur au calice sanglant.
C'est la fleur de la Mort qu'avec l'eau de son flanc
Le Christ arrose et fait renaître et qu'il déploie
Pour que l'homme l'adore et pour que Dieu la voie :
La fleur de l'Espérance aux immortels parfums.
Heureux si vous avez dans l'ombre, ô chers défunts,
Jadis dans le secret des terrestres misères,
Versé toute votre âme et des larmes amères,
Les pleurs de vos chagrins les plus mystérieux
Sur l'arbre qui porta le Mystère des Cieux,
Heureux ceux dont les cœurs brûlaient comme les cierges
Sur des autels fleuris. Bienheureux les vierges
Qui tenaient, pour le temps et pour l'éternité,
En de fragiles mains, les lys pleins de beauté,
Pleins de grâce, avec leurs corolles renversées
Et pâles sous le poids des célestes pensées.
Du champ des morts j'ai vu la terre des vivants.
La moisson qui frémit aux caresses des vents,

Haute, droite, sans bruits, demeurait immobile
 Dans la lueur du soir magnifique et tranquille.
 Pas un vol, pas un cri ne partait des sillons.
 Dans le lointain les chars manquaient, mais, aux rayons
 Que le soir envoyait, les croix souriaient toutes
 A l'étrange abandon de la plaine et des routes.
 Du champ des morts, là-bas, à l'occident vermeil,
 J'ai vu, dans l'agonie énorme du soleil,
 S'évanouir les bois le long des étendues
 Et disparaître, au fond des campagnes perdues,
 Un noir fourmillement de troupeaux qui fuyaient.
 Seul, devant la nuit proche, les croix brillaient,
 Car l'ombre qui semblait couvrir la terre entière,
 L'ombre laissait survivre, autour du cimetière,
 Pur et d'autant plus doux sous le ciel attristé,
 Comme un reflet de gloire et d'immortalité.

(*Les Heures Lointaines.*)

PAUL HAREL.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

Troy, N. Y., 7 octobre 1902.



UJOURD'HUI même le veuvage de l'église métropolitaine de New-York a pris fin par l'accession de Mgr Farley au trône archiépiscope de ce diocèse.

Le successeur de Mgr Corrigan est né à Newton, Hamilton, dans le comté d'Armagh en Irlande, le 20 avril 1842. Venu aux Etats-Unis vers l'âge de quinze ans et fit ses études théologiques au *cher* et vieux séminaire de Troy et au collège américain de Rome. Ordonné prêtre dans la Ville Eternelle par le cardinal Patrizzi, le 11 juin 1870, il devint successivement curé de New Brighton, secrétaire du cardinal McCloskey en 1872, curé de Saint-Gabriel en 1882, vicaire général de New-York et prélat de Sa Sainteté en 1891, protonotaire apostolique en 1892, évêque de Zeugma et auxiliaire de Mgr Corrigan en octobre 1895. Des personnes qui le connaissent bien prêtent au nouvel archevêque de New York les qualités de douceur et de force qu'avait son prédécesseur : c'est là son meilleur éloge.

— Le Sault Sainte-Marie, la ville américaine fondée par le Père Jogues, et à qui il a donné un nom si catholique et si français, va avoir un collège dirigé par les Jésuites.

— L'église Saint-François-Xavier, une des plus belles et des plus riches églises de New-York, va recevoir prochainement de grandes orgues manufacturées par la maison Casavant, de Saint-Hyacinthe. C'est là une des marques de la supériorité de l'industrie canadienne en cette branche et je la signale volontiers, histoire de rappeler amicalement à l'ordre ceux qui ne voient de vrais, de beaux, et de bons que les objets ouvrés dans la république voisine. Même la note d'intérêt, sinon la note patriotique, devrait nous exciter à choisir toujours de préférence *nos* produits aux *leurs*. Une fois n'est pas coutume, je tenais à dire ceci en passant.

— Deux religieux irlando-américains, de l'Ordre des Augustiniens, les Pères O'Mahoney et McErlain, viennent de partir pour les Philippines. Leur général, le T. R. P. Rodriguez, a donné à entendre que d'autres les suivraient bientôt. C'est comme on le voit l'adoption du plan de Mgr Ryan, de Philadelphie. Pour être moins mauvaise que d'autres, cette combinaison moyen-terme n'est pas exempte de dangers. Il faut, n'est-ce pas, toujours se méfier de la « bienveillante assimilation. » Entre l'âme d'un peuple et sa langue, il y a identité complète ; on ne saurait imaginer l'une sans l'autre. Après sa religion, un peuple n'a pas de trésor plus sacré que sa langue et il y a une affinité aussi étroite que possible entre les deux. Tout attentat contre cette identité et contre ce trésor, quelqu'il soit et d'où qu'il vienne doit être réprouvé.

— Le Père McCallen, S. S., ancien vicaire à Saint-Patrice de Montréal, vient d'être nommé professeur au séminaire de Baltimore.

Le Père Tanqueray, S. S., si avantageusement connu par ses ouvrages théologiques, a quitté Baltimore et est retourné à Paris, pour y continuer son *Traité de Théologie Morale* dont le premier volume vient de paraître. La clarté d'expression, même dans les sujets les plus ardues semble le caractéristique de cet ouvrage ; néanmoins j'y ai

relevé avec peine certaines phrases étranges ; celle-ci par exemple où il parle de l'opération césarienne : « elle doit, dit-il, assez naïvement, être faite toujours par un docteur et jamais par un prêtre et ceci à cause du scandale qui s'en suivrait ; la mort d'un enfant sans baptême est un *moins grand mal* qu'un scandale donné à des adultes. » Ceci est absolument vrai, mais il fallait employer d'autres termes et cela jure par trop avec le *cupio anathema esse pro fratribus meis* de l'apôtre saint Paul. Il aurait pu dire plus simplement : « en aucun cas le prêtre ne peut ni ne doit tenter cette opération. » La raison véritable de cette défense saute aux yeux et il n'était pas nécessaire de donner une explication inopportune et tendant à désapprecier la nécessité du baptême. La non-aptitude du prêtre en ce cas rentre dans le cas général de l'impossibilité absolue.

— L'on est jamais trahi que par les siens. Le président Eliot, recteur de Harvard, vient de lancer un violent cri d'alarme contre le système des écoles publiques. A part le point principal il n'a rien oublié. Selon lui, l'éducation neutre donnée aujourd'hui n'est propre qu'à former des buveurs, des joueurs, des liseurs de journaux et..... des grévistes.

J'ai déjà eu l'occasion de prouver ici que la logique n'est pas la qualité maîtresse des arguments de M. Eliot, aussi ne puis-je m'attarder à le suivre dans ses conclusions. Qu'il me suffise de remarquer que tout système neutre est fatalement voué à l'anarchie et au désordre et que l'éducation américaine périlitera toujours nécessairement tant que le nommé Dieu sera rayé des cadres scolaires.

Que l'on ne vienne pas mettre en avant la possibilité d'une théorie de moralité éducative sans religion. Autant vaudrait parler d'une loi sans pénalité ni sanction. L'essence de la religion c'est la connaissance de notre responsabilité et de notre dépendance devant un être plus haut que nous. Comment élever et éduquer des citoyens si l'on déracine, si l'on arrache, si l'on déchire cette idée fondamentale de l'âme des enfants ?

Que l'on ne vienne pas non plus nous dire hypocritement, que

l'enseignement de la moralité religieuse serait contraire à la lettre de la Constitution. La Constitution interdit au Congrès de s'immiscer dans les choses de l'âme. Or, professer la neutralité, c'est propager l'impiété. Le système neutre est contraire à l'esprit de la Constitution.

— Le nouveau général des Religieux Carmes est le T. R. P. Rudolf Mayer ; contrairement à ce qui a été dit, ce prêtre est un Allemand, mais il a passé la plus grande partie de sa vie aux Etats-Unis. Il a même été naturalisé citoyen américain en 1882.

— Commencée le 2 mai dernier et terminée pratiquement le 22 octobre, la grève générale des 145,000 mineurs a bien montré l'infirmité de l'esprit humain quand il veut faire abstraction de Dieu. De la part du capital comme de la part du travail, c'est en somme devant l'impérieuse nécessité que la lutte prend fin et rien ne fait prévoir que cette borne sera décisive.

Le président Roosevelt a constitué, il est vrai, une commission chargée d'étudier et de discuter la formidable question, mais qu'en sort-il souvent, sinon du vent de ces comités en commandite utiles beaucoup plus à satisfaire la colère du moment qu'à dirimer les conflits.

La vraie solution elle est dans ces lignes récentes de Léon XIII qui y semble toucher du doigt la difficulté : « Si l'on examine avec soin les causes du mal moderne, l'on s'aperçoit aussitôt qu'elles découlent de l'oubli de Dieu et du manque de charité pour le prochain. L'humanité semble ignorer qu'elle est une famille dont Dieu est le père ; elle ne recherche que les intérêts terrestres. De là les luttes entre ses différentes classes : l'ivrognerie, l'oppression, la fraude de la part des puissants ; la misère, l'envie, l'inquiétude de la part des faibles. Ni la législation, ni la prudence humaine n'y peuvent apporter de remède. Le seul remède véritable c'est une réelle et sincère union des classes dans le Christ Jésus. »

HENRY BAYARD.

AVIS AU CLERGE

Le service anniversaire de feu M. l'abbé Maximilien Tassé, ancien curé de Longueuil, aura lieu le 27 du courant, à 9 heures a. m., à Saint-Cyprien.

L'ORDO DES OFFICES CHANTEES

LA semaine dernière, nous avons omis de mentionner, dans notre article annonçant la publication de l'Ordo, une amélioration importante faite cette année à l'Ordo des chantres. Jusqu'ici les chantres volontaires, plus nombreux que les salariés dans chaque église, ne pouvaient se servir facilement de l'Ordo des chantres, vu qu'ils faisaient usage du *Paroissien noté* dont la pagination n'était pas donnée dans l'Ordo. Cette année le rédacteur a ajouté aux chiffres qui désignent le *Graduale* et l'*Antiphonarium* des diocèses de Montréal et de Valleyfield, ainsi que le *Graduel* et le *Vespéral* des autres diocèses, la pagination du *Paroissien noté*. De la sorte, Messieurs les recteurs d'église pourront mettre entre les mains de leurs chantres volontaires l'Ordo des chantres qui leur sera aussi utile qu'aux chantres principaux.

AUX PRIERES

M. l'abbé Palatin, P. S. S., décédé à Montréal.
 Achille Archambeault, décédé à l'Assomption.
 Mme Hedwige Lamarche, épouse de feu A. Montreuil, décédée à Montréal.
 Aurore Levert, décédée à Montréal.
 Auguste Levert, décédé à Montréal.
 Joseph Dion, décédé à French River, Ont.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 30 novembre

Messe du 1er dimanche de l'Avent, *semi-double* ; à la messe, 2e oraison *Deus, qui de beatæ*, 3e pour l'Eglise ou le pape ; préf. de la Trinité. — 1
 Vêpres de S. André, 2e cl. : mém. du dim.
